

2025/38

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés

Arrêté N°0030/2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 041-214102352-20250731-2025030-AR

S²LO

Objet : Arrêté de police de circulation pour changement poteau route de monplaisir

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,

Vu le code de la route,

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

Vu la demande de la société CIRCET ERI5280 représentée par Monsieur COLAS Arnaud en date du 28 juillet 2025,

Considérant que les travaux de remplacement d'un poteau sur la route de Monplaisir – D 921 sont nécessaires,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

Vu l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 : La circulation sera alternée sur la route de Monplaisir – D 921 pendant la durée des travaux prévues sur 1 journée soit **le Mercredi 13 Août 2025**.

Article 2 : Pendant cette période, le stationnement de tout véhicule sera interdit aux abords du chantier. La signalisation sera alternée manuellement. La vitesse sera réduite à 30 Km/h

Article 3 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces essais sera mise en place par l'entreprise en charge des travaux

Article 4 : Monsieur l'adjudant-Chef de Gendarmerie de Mondoubleau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Fait à Sargé sur Braye, le 28 Juillet 2025

Le Maire,

Martine ROUSSEAU

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture
le 31/07/2025

Et de la publication, le 31/07/2025

Le Maire,

